

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.157

L'An deux Mille Neuf, le 4 décembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 novembre 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 novembre 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU représentée par M. MERLE
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
Mme GRAMMATICO représentée par M. POTENNEC
Mme PELLET représentée par Mme CHABANEAU
M. RICH représenté par Mme CROUÉ

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. GUIARD – Mme MONNEREAU

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	26
Nombre de votants :	31

M. CAU a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : **CONTRAT DE TELESURVEILLANCE DES RESERVES DU MUSEE DE ROYAN AVEC LA SOCIETE MANDIN PALISSIER**

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Il vous est proposé d'approuver le contrat, à intervenir avec la société MANDIN-PALISSIER, pour l'installation d'une télésurveillance dans les réserves du musée, situées impasse Bataillon, boulevard CHAMPLAIN.

Le coût de l'abonnement mensuel s'élève à 36,14 €HT, soit 43,22 €TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de contrat,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le contrat, à intervenir avec la société MANDIN-PALISSIER, pour la télésurveillance des réserves du musée, situées impasse Bataillon, boulevard CHAMPLAIN, moyennant un abonnement mensuel de 36,14 €HT.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer ledit contrat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 décembre 2009

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD